

©UNICEF/UN0551715DeJongh



RAPPORT D'ACTIVITÉ

VINCI Energies Mécénat Charity

EXERCICE
2022



OBJET DU FONDS DE DOTATION

Créé le 28 avril 2018, le fonds de dotation VINCI Energies Mécénat Charity a pour objet de porter les actions d'intérêt général initiées ou soutenues par VINCI Energies SA.

A ce titre, il reçoit et gère, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue d'en redistribuer les revenus à tout organisme ou action d'intérêt général.

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, le fonds de dotation développe :

- ▶ toute action d'aide aux enfants souffrant d'un handicap, d'une maladie ou d'une malformation, notamment celles visant à permettre à des enfants souffrant de malformations cardiaques de venir

en France et d'être opérés lorsqu'ils ne peuvent être soignés dans leur pays d'origine par manque de moyens financiers ou techniques.

- ▶ toute action d'aide à la protection de l'enfance ou à l'accès à l'éducation ;
- ▶ toute action d'aide aux populations victimes de la précarité, de la pauvreté, des catastrophes naturelles et des conflits sur tous les continents ;
- ▶ toute action en faveur du respect et de la préservation de l'environnement.

**Le fonds de dotation VINCI Energies Mécénat Charity a son siège social au 2169, Boulevard de la Défense, 92000 NANTERRE.
+33 (0)1 57 98 67 02
mecenat.charity@vinci-energies.com**

GOUVERNANCE

Composition du Conseil d'administration

Sabrina THIBAUT
Geoffroy PIQUARD
Dominique ROLLIN
Violaine BAZIL

Présidente
Secrétaire
Trésorier
Communication

Le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2022 :

Le 14 mars 2022,

avec à l'ordre du jour les points suivants :

- ▶ Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021
- ▶ Approbation des comptes de l'exercice 2021 et quitus à la Présidente et au Commissaire aux comptes
- ▶ Lecture du rapport d'activité 2021 et du compte d'emploi des ressources
- ▶ Programme d'actions pour l'année 2022
- ▶ Changement d'adresse du siège social
- ▶ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

Le 24 mai 2022,

avec à l'ordre du jour les points suivants :

- ▶ Signature d'une convention de mécénat tripartite avec VINCI Energies SA et l'UNICEF
- ▶ Versement au bénéfice de l'UNICEF
- ▶ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

Le 12 décembre 2022,

avec à l'ordre du jour les points suivants :

- ▶ Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 mars 2022,
- ▶ Remplacement d'un administrateur et renouvellement de mandats d'administrateurs,
- ▶ Nomination d'un nouveau secrétaire du Conseil d'administration,
- ▶ Approbation d'un versement à Mécénat Chirurgie Cardiaque,
- ▶ Renouvellement de la demande d'appel à la générosité publique,
- ▶ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les comptes du fonds de dotation VINCI Energies Mécénat Charity sont audités par le cabinet Deloitte et Associés, en qualité de commissaire aux comptes.



RAPPORTS DU FONDS AVEC LES TIERS

Actions de communication et de prospection de donateurs menées par le fonds

Afin de faire connaître le fonds de dotation VINCI Energies Mécénat Charity ou d'encourager les dons, plusieurs actions touchant le grand public et les collaborateurs de VINCI Energies ont été menées en 2022 :

- ▶ Animation d'une plateforme de collecte de dons, <https://solidarity-effect.vinci-energies.com/> permettant aux entreprises et aux collaborateurs de VINCI Energies :

- de créer leur propre collecte au profit du fonds de dotation
- et/ou de verser directement des dons

En 2022, 32 collectes ont été créées sur ce site internet par différentes entités, collaborateurs de VINCI Energies et étudiants d'écoles partenaires

- ▶ Annonce de la signature du partenariat avec l'UNICEF
- ▶ Poursuite et promotion interne de challenges privés VINCI Energies sur l'application de sport United Heroes, organisation d'une course connectée au profit de l'UNICEF

- ▶ Co-financement et promotion, lors de la Route du Rhum, de l'opération 1 clic-1 cœur, qui incite le grand-public à supporter le projet Initiatives-Cœur sur les réseaux sociaux
- ▶ Constitution d'équipes de Coureurs du Cœur VINCI Energies, à l'occasion des Etapes du Tour 2022 et 2023, et promotion de l'édition 2022
- ▶ Création, avec l'association en charge de l'événement sportif étudiant « la Coupe de l'X », d'un challenge visant à valoriser auprès des étudiants l'action de VINCI Energies aux côtés de Mécénat Chirurgie Cardiaque, et à lever des fonds
- ▶ Ventes d'objets promotionnels avec contribution reversée au Fonds
- ▶ Divers évènements avec les clients professionnels et étudiants



RAPPORTS DU FONDS AVEC LES TIERS / RESSOURCES

Le fonds de dotation VINCI Energies Mécénat Charity perçoit des dons numéraires d'entreprises et de particuliers désireux de soutenir des actions d'aide aux enfants malades ou en faveur de l'accès à l'éducation.



Dons en numéraire

Ces dons sont répartis comme suit :

	2022	2021
Dons numéraires	806 266,20 €	345 734,09 €
Dons des entreprises	787 766,20 €	339 770 €
Dons des particuliers	18 500 €	5 964,09 €

Origine des dons :

- Actions menées auprès des collaborateurs avec United Heroes : 171 762,00 €
- Complément de don pour l'UNICEF au titre du partenariat (hors United Heroes) : 330 742,20 €
- Opération «1 clic 1 cœur» à l'occasion de la Route du Rhum et relations publiques 2022 : 93 270,00 €
- Journées d'accueil et conventions internes : 80 200,00 €
- Etapes du Tour 2022 et 2023 : 60 793,00 €
- Contribution objets promotionnels : 13 435,00 €
- Evénements étudiants : 7 630,00 €
- Divers dons d'entités et de collaborateurs tout au long de l'année : 48 434,00 €

Ressources provenant de l'étranger :

Etat du contributeur	Montant total (en €) des avantages et ressources
Allemagne	26 650
Autriche	150
Etats-Unis	100
Portugal	200
Royaume-Uni	1000
Suède	300
Suisse	50

Excédent de ressources de l'exercice 2021 : **9 453,02 €**

Dons en compétences

VINCI Energies SA a également fait des dons en compétences pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication, ainsi que pour la gestion du fonds de dotation et le suivi comptable.

2022	2021
30 487,59 €	28 432 €

L'autorisation d'appel à la générosité publique a été délivrée par la Préfecture des Yvelines le 8 décembre 2021 sous le numéro : DRCT-21-098.

Le fonds de dotation n'a pas reçu d'autres libéralités au cours de l'année 2022.

REDISTRIBUTION DES FONDS

VINCI Energies Mécénat Charity n'a pas mené d'actions directement mais a soutenu les actions de deux associations d'intérêt général :

Mécénat Chirurgie Cardiaque
33 rue Saint-Augustin, 75002 Paris
+33 (0)1 49 24 02 02
info@mecenat-cardiaque.org

Mécénat Chirurgie Cardiaque est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général ayant un caractère humanitaire.

Créée en 1996, l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque permet à des enfants atteints de malformations cardiaques et venant de pays défavorisés de se faire opérer en France lorsque cela est impossible chez eux faute de moyens techniques ou financiers.

Ils sont hébergés et pris en charge par des familles d'accueil bénévoles pendant tout leur séjour en France.

Le coût moyen de la prise en charge d'un enfant est de 12 000 €.

Il est essentiellement constitué des factures des hôpitaux français.

Comité Français pour L'UNICEF*
(« UNICEF France »)
3, rue Duguay-Trouin, 75006 Paris
+33 (0)1 44 39 77 77 - partenariat@unicef.fr

UNICEF France est une association à but non lucratif selon la loi de 1901 reconnue d'utilité publique. UNICEF France a pour principales missions de :

- sensibiliser le public aux droits et conditions de vie des enfants dans le monde ainsi qu'à l'action d'UNICEF ;
- collecter des fonds et (après déduction de ses frais de fonctionnement) les reverser à UNICEF qui les affecte à la réalisation de ses objectifs.

VINCI Energies et UNICEF France ont signé un partenariat pour soutenir des projets solidaires au Brésil, au Bénin et au Timor-Leste.

L'objectif : offrir une éducation de qualité à des enfants via un accès au numérique. Ainsi, ce partenariat de quatre ans vise à donner un accès égal à Internet et aux équipements informatiques à des élèves de 6 à 18 ans. A travers 3 pays, ces projets se déploieront dans 56 écoles, et bénéficieront à 400 enseignants et plus de 20 000 élèves. **Les enfants pourront développer leurs propres compétences digitales, apprendre en toutes circonstances et ouvrir le champ des possibles pour l'avenir.**

EMPLOIS

Dotation versée par VINCI Energies Mécénat Charity à Mécénat Chirurgie Cardiaque : 312 559 €

soit le financement de 26 opérations du cœur atteints de malformations cardiaques ainsi que de frais de fonctionnement de l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque.

Dotation versée par VINCI Energies Mécénat Charity à UNICEF France : 472 504,20 €

Ce montant a été affecté à la mise en œuvre de trois projets solidaires au Brésil, au Bénin et au Timor-Leste, notamment l'identification des écoles cibles et le lancement d'un audit des besoins en connexion et équipements informatiques, ainsi qu'une participation aux frais de gestion de partenariat d'UNICEF France.

Frais de fonctionnement

2022	2021
10 647,58 €	11 886,98 €

Excédent de ressources de l'exercice 2022 : 20 008,44 €

La Présidente du Conseil d'administration

Sabrina Thibault



*UNICEF ne cautionne aucune entreprise, marque, produit ou service.